

CAEM DIEULEFIT – BOURDEAUX ASSEMBLEE GENERALE 2021-2022

Rapport Moral

Le rapport moral d'une association est le compte rendu sur la gestion passée et future de l'organisation.

Quant à la définition du terme moral, j'ai retenu celle-ci « qui est relatif à l'esprit, l'intelligence, la pensée » ce qui semble conforme aux valeurs du Caem.

Dans un temps passé encore très présent dans la mémoire collective, marqué par des événements angoissants, mortifères et facteurs de division, il a fallu à l'ensemble des élèves, professeurs, administratifs salariés, administrateurs et bénévoles, trouver un modus vivendi pour permettre au Caem de continuer à exister et œuvrer.

Tout ce contexte a engendré comme vous avez pu l'entendre dans les rapports précédents une perte d'élèves et en conséquence une mise en danger financière de l'école ainsi qu'une fragilité pécuniaire pour les professeurs.

Cette « crise » a révélé les fragilités du CAEM, dans son statut associatif qui a relégué ses activités au rang de *ludiques*, ou encore dans son modèle économique et son absence de réserves financières...

Pour autant, le CA a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs cette année. Dans ce contexte inflationniste qui touche tout le monde, il a préféré en appeler à la solidarité. L'avenir nous dira si cette expérimentation portera ses fruits et nous aurons à faire le bilan ces tarifs solidaires.

Néanmoins, après l'orage, la rentrée de septembre 2022 a vu éclore de nouveaux projets d'ateliers collectifs, de propositions de stages et d'animations. De plus, les samedis de l'impro permettent à tous ceux voulant expérimenter l'abord musical d'y participer à titre gratuit.

La dynamique est à nouveau en marche. Le silence a laissé la place à un bourdonnement musical. Les gens se croisent, s'interpellent. La vie au Caem a repris sa créativité.

Organisation du CAEM

Cette année a vu à nouveau un changement de secrétaire. Eglantine Morange est venue remplacer Gaëlle Espenel, partie vers un poste plus conséquent au niveau des heures de travail. Ce turnover récurrent questionne les administrateurs sur le moyen de pérenniser ce poste. Faut-il augmenter le temps de travail, ce qui pourrait se justifier mais pose la question du financement ? Faut-il mutualiser le secrétariat avec d'autres employeurs ? En tout état de cause, le nombre d'heures proposé contractuellement est insuffisant face aux réalités de la vie quotidienne. La réflexion est ouverte.

Au niveau des professeurs, Nolwenn Tanet est venue renforcer l'équipe de l'antenne de Bourdeaux. Elle propose des cours de chant et de piano pour les plus de 3 ans, ainsi que des cours d'accordéon chromatique pour les plus de 8 ans.

Relations avec nos partenaires institutionnels

Nos partenaires institutionnels, à savoir la CCDB et le Département, participent directement à une partie du financement de fonctionnement de l'association. Et quand les crises sanitaires affectent en profondeur les ressources financières des secteurs culturels et associatifs, d'autant plus pour un CAEM dont la principale source de financement est les recettes d'inscription, nous leur savons gré d'avoir continué à nous soutenir pour traverser la tempête...Même si, nos demandes de subvention d'équilibre pour sauver un budget en déficit n'ont pas été satisfaites.

Au niveau du département, un changement de personnel a retardé la mise en place du schéma départemental des enseignements artistiques. Il n'a donc pas été à ce jour réactualisé. Quid du travail amorcé concernant la révision des plafonds des subventions ?

Au niveau de la CCDB, la convention triennale d'objectifs et de moyens doit être renouvelée en septembre 2023, nous allons donc œuvrer de concert pour sa réécriture.

Nous avons fait connaissance avec la nouvelle élue chargée de la culture, Mme Francette Chapus avec qui nous souhaitons poursuivre la collaboration entamée avec M Yves Magnin, disparu en début d'année.

Les projets de travaux et de réhabilitation des locaux qui abritent le CAEM ont mobilisé pendant plusieurs années administrateurs, élus, professeurs et cabinet d'architectes. La décision finalement arrêtée, les travaux devaient commencer fin juin 2022. Nous venons d'apprendre fin novembre que la CCDB ajournait cette décision jusqu'en 2027. Les raisons entendues de ce choix sont liées à l'augmentation exponentielle du coût des matériaux.

Nous espérons que les divers articles lus dans la presse n'ont pas déterminé le changement de cap.

Début décembre, une inspection de la CCDB, avec les services concernés, doit faire une visite des locaux, afin d'évaluer le coût de la mise aux normes incendie et électricité.

Dans ce contexte, nous remercions nos partenaires institutionnels de poursuivre leurs accompagnements.

Les Commissions

Toutes les commissions sont à pied d'œuvre pour permettre au CAEM d'accueillir le présent et de projeter le futur.

Certaines ont terminé leur raison d'être, telle la commission projet d'établissement, dont vous avez pu lire les écrits et dont nous allons vous présenter le travail dans quelques instants. D'autres, telle la commission nouveaux locaux, se trouve en repos.... forcé.

La commission Mécénat, mise en veille pendant la crise sanitaire, va reprendre son bâton de pèlerin. La question posée sera : la musique, son enseignement et son expression ont-elles une utilité d'existence sur notre territoire ?

Comment faire alors pour que le plus grand nombre accède, quel que soit leur niveau de ressource financière, à la possibilité de s'inscrire au CAEM ?

De même, comment renouveler le parc instruments, pour permettre un enseignement de plus grande qualité à nos professeurs et nos élèves ?

Il est à noter que le CAEM a reçu cette année deux dons de pianos.

Un grand merci aux donateurs.

Au travail, commissions !

Administrateurs et bénévoles

Nous avons accueilli cette année deux nouveaux administrateurs en la personne de Christine Perrin et Antoine Lestien. Merci à eux de nous accompagner sur le chemin musical.

Comme vous avez pu le lire dans la convocation, nous faisons appel à candidature au niveau des parents d'élèves. Leurs regards nous semblent importants dans le fonctionnement du conseil administratif.

Dans la foulée, nous rappelons aussi que tout projet, tout aussi génial soit-il, a besoin de porteurs, d'accompagnateurs, de « phosphoreurs », en d'autres termes, de bénévoles. Jouer ensemble est une des valeurs fondamentales du CAEM, faire ensemble est son corolaire.

Par les temps qui courent, ensemble peut bien répondre à l'individualisme prégnant, « ensemble vers... » peut bien répondre à... « tout, tout de suite », ensemble peut être un moment agréable à partager.

Perspectives

Nous continuons, après bien d'autres, à poser des jalons pour le futur car n'oublions pas que le CAEM est une continuité avec une longue histoire.

Certains disparaissent lors de tempêtes, d'autres restent bien visibles.

Saluons le collectif CAEM qui a su résister à ces deux années fortement perturbées : c'est un signe indéniable de sa vitalité !

A nous, ensemble, d'assurer la pérennité du CAEM.